



RETOUR SUR L'EXPERIENCE DU PANEL CITOYEN POUR L'ENERGIE ET LE CLIMAT DE LA VILLE D'ARLON

*Communications publiées dans le bulletin communal « Vivre à
Arlon » de mars à juin 2023*

MARIE BERTHOLET ET DOROTHEE DENAYER
EQUIPE SEED

Université de Liège, campus Arlon

Introduction

En 2017, la Ville d’Arlon a adhéré à la Nouvelle Convention des Maires pour le Climat et l’Energie initiée par la Commission européenne, s’engageant ainsi à réduire de 40% ses émissions de gaz à effet de serre pour 2030, et à adopter une approche visant à atténuer le changement climatique et s’y adapter. Dans ce cadre, la Ville d’Arlon a constitué un **comité de pilotage**, chargé d’élaborer un **Plan d’Actions en faveur de l’Energie Durable et du Climat (PAEDC)** exposant les actions clés qui seront entreprises. Ce comité de pilotage est composé de mandataires communaux issus des différents partis, d’experts techniques, et de cinq citoyens arlonais sélectionnés sur base de leur candidature.

Le PAEDC, aujourd’hui finalisé, est composé d’environ 180 « fiches actions ». Certaines actions concernent des secteurs où la commune peut directement agir (par exemple, la performance énergétique des bâtiments communaux), mais trois quarts des économies d’énergie possibles concernent le transport et le logement individuels, et nécessitent donc l’implication des citoyens.

Le tirage au sort et le défi de l’inclusivité

Comment encourager les citoyens à s’engager dans des actions qui permettront de réduire leur consommation en énergie et les émissions de gaz à effets de serre au sein de la commune ? C’est pour apporter des éléments de réponse à cette question qu’en 2022, la Ville d’Arlon, en collaboration avec l’équipe SEED (ULiège-Arlon), a organisé une délibération au sein d’un panel de 20 citoyens arlonais tirés au sort.

L’intention derrière le tirage au sort était de rassembler des citoyens aux profils socio-démographiques variés, qui n’étaient pas les habitués des instances participatives. Inclure une diversité de personnes n’était pas seulement un objectif éthique, c’était également une nécessité méthodologique : la délibération est de meilleure qualité si les participants ont des points de vue différents. Elle permet par exemple d’aboutir à des propositions adaptées à une plus grande diversité de réalités.

En janvier 2022, 2004 citoyens ont été tirés au sort en respectant un équilibre en termes d’âge, de sexe et de catégorie d’agglomération. Ces citoyens ont reçu un courrier d’invitation, ils étaient libres d’y répondre ou pas. Ce fut un premier écueil à la diversité du panel : seuls 99 des citoyens tirés au sort ont répondu positivement à l’invitation (environ 5%). De manière générale, les personnes qui décident de participer ne le font pas sans raison : elles sont **intéressées** et **volontaires**. Elles sont portées par diverses **motivations** : s’informer sur le sujet traité, exprimer son avis, entendre l’avis des autres, faire évoluer les choses...D’autre part, plusieurs facteurs peuvent expliquer le refus de participer à un panel citoyen : préférer consacrer du temps à sa famille, ne pas être **disponible** aux moments des ateliers, penser que ce type d’initiative manque d’impact, ne pas se sentir compétent dans le sujet discuté, ou encore être réticent à prendre la parole en public¹.

Un second tirage au sort a été effectué parmi les répondants. Les informations récoltées par le questionnaire de réponse ont permis d’affiner la sélection pour mieux répondre aux objectifs de diversité. Deux rectifications ont été faites, sur base des critères « catégorie d’activité » et « moyen de transport privilégié ».

¹ Jacquet, V. (2017). Explaining non-participation in deliberative mini-publics. *European Journal of Political Research*, 56(3), 640–659. <https://doi.org/10.1111/1475-6765.12195>

Le tirage au sort rectifié est donc une sélection relativement aléatoire basée sur des critères de diversité, et il comporte des limites dans sa capacité à inclure tous types de citoyens². Néanmoins, dans le cas du panel citoyen d’Arlon, nous avons pu constater que le tirage au sort avait permis d’impliquer des citoyens qui n’étaient pas les habitués des instances participatives, et qui n’étaient pas non plus forcément engagés pour la transition écologique, même s’ils étaient intéressés par le sujet.

Finalement, l’une des qualités du tirage au sort est de prendre au sérieux le fait que tous les citoyens soient égaux en droit et en capacité à contribuer à la discussion publique. Ce procédé permet, en donnant aux citoyens un mandat clair et légitime, de lever certains freins à leur participation.

Les délibérations

Les travaux du panel ont pris la forme d’ateliers délibératifs qui se sont déroulés en trois soirées. Ces ateliers ont été précédés d’une soirée “Fresque du Climat” afin d’offrir aux participants une base de connaissances communes en matière de changement climatique. Chaque atelier fut dédié à une thématique : « je me déplace », « j’habite », et enfin « je consomme ».

L’objectif des délibérations du panel était d’abord de mieux comprendre le point de vue et les habitudes des citoyens : qu’est-ce qui les freine ou les pousse à mettre en œuvre certaines actions (ex : se déplacer à vélo, isoler leur maison, installer des panneaux photovoltaïque, se chauffer aux pellets,...) ? Le deuxième objectif était d’identifier des leviers d’actions afin de définir les prochains pas dans la mise en œuvre du PAEDC.

Au cours des ateliers, les vingt panélistes étaient séparés en quatre tables de discussion, chacune encadrée par un.e facilitateur.rice de l’ULiège. L’une des facilitatrices, le Professeur Catherine Elsen, a également endossé le rôle d’animatrice des soirées. Les tables traitaient de sous-thématique différentes (voir tableau). Au fil des discussions, les panélistes en arrivaient à choisir un « comportement challenge », et ils réfléchissaient aux moyens de faciliter sa mise en œuvre.

² Fourniau, J.-M. (2019). La sélection des mini-publics entre tirage au sort, motivation et disponibilité. *Participations, Hors Série*(HS), 373–400. <https://doi.org/10.3917/parti.hs01.03731>

Tableau récapitulatif des thématiques traitées par le panel

Thématique de l'atelier	Sous-thématique des tables de discussion	Comportement challenge traité
Je me déplace	Table 1 : Vie quotidienne	<i>Utiliser le vélo au quotidien.</i>
	Table 2 : Vie quotidienne (b)	<i>Utiliser le vélo au quotidien.</i>
	Table 3 : Travail	<i>Avoir recours au vélo et au covoiturage.</i>
	Table 4 : Tourisme	<i>Avoir recours au train et au vélo, dans un contexte touristique.</i>
J'habite	Table 1 : Performance énergétique	<i>Rechercher de l'information et faire des travaux de rénovation.</i>
	Table 2 : Energies renouvelables	<i>Passer à un système de chauffage par énergies renouvelables.</i>
	Table 3 : Chauffage	<i>Améliorer le suivi de ses consommations énergétiques.</i>
	Table 4 : Ressources en eau	<i>Réduire sa consommation en eau et sensibiliser à cela.</i>
Je consomme	Table 1 : Déchets	<i>Réduire les déchets via les achats, favoriser l'achat en vrac.</i>
	Table 2 : Consommation numérique	<i>Ne conserver que les données utiles et faciliter la suppression des données inutiles</i>
	Table 3 : Alimentation	<i>Arriver à zéro gaspillage alimentaire.</i>

La place des experts dans le processus délibératif

Les citoyens enrichissent les processus de transition en se basant sur leurs savoirs d'usage³. Néanmoins, ils peuvent avoir besoin de mobiliser certains savoirs experts pour nourrir leurs réflexions (par exemple des savoirs sur les technologies existantes, ou sur le fonctionnement de la commune). Il était donc nécessaire pour nous de réfléchir à la manière de leur fournir les informations dont ils avaient besoin, sans empiéter sur leurs propres contributions. Au cours des ateliers, l'information a été apportée de différentes façons. D'abord, chaque atelier débutait par une présentation de la thématique par deux « personnes ressources », issues du comité de pilotage ou de l'administration communale. Ensuite, ces personnes ressources rejoignaient les tables de discussion, et endossaient leur « casquette de citoyens » pour participer au même titre que les panélistes, à partir de leurs expériences de vie quotidienne. L'avantage est qu'ils pouvaient répondre aux questions des citoyens qui se présentaient au cours des discussions. De plus, cela permettait un apprentissage réciproque : en étant en première ligne des discussions, les personnes ressources étaient en mesure d'apprendre directement des citoyens, et de mieux les comprendre.

³ Sintomer, Y. (2008). Du savoir d'usage au métier de citoyen ? *Raisons politiques*, 31(3), pp. 115-133. En ligne sur <https://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2008-3-page-115.htm>

Inclure les personnes ressources aux tables de discussion comportait le risque que les apports experts étouffent les apports citoyens. Pour éviter cela, plusieurs précautions ont été prises : les personnes ressources étaient briefées sur leur rôle avant leur implication dans le panel, les facilitateurs mettaient en place une dynamique d'intelligence collective et veillaient à une bonne distribution de la parole. De plus, le protocole d'animation était conçu de telle manière que les citoyens puissent facilement contribuer et émettre des idées, à partir de leurs connaissances et expériences personnelles.

Que ressort-il des délibérations du panel ?

Des idées d'actions sur lesquelles la commune n'a pas de prise, qui dépendent d'autres niveaux de décision (par exemple la Région wallonne, les entreprises, les individus...)

Il s'agit par exemple de l'installation de douches et de parkings vélos sur les lieux de travail, la bonne fréquence et la fiabilité des trains, ou encore la diminution du coût des énergies renouvelables.

Des idées d'actions qui sont déjà en cours de mise en œuvre, et au sujet desquelles on constate un manque d'information des citoyens.

Faire circuler l'information au sujet de ce qui existe déjà est donc un levier d'action clairement identifié par le panel. Parmi les actions déjà en cours, citons le développement d'infrastructures sécurisées pour les déplacements à vélo, l'organisation d'un marché bio, la mise à disposition de conseils autour de la performance énergétique des bâtiments (guichet de l'énergie).

Des idées d'actions qui seront mises en œuvre par la commune à l'avenir.

Suite au panel, la Ville d'Arlon a commencé à réaliser certaines de ces actions, comme l'instauration de primes communales à la rénovation des bâtiments, ou la mise en place d'un service d'accompagnement de A à Z des potentiels rénovateurs. Elle a également entamé la procédure pour engager un coordinateur POLLEC, qui sera chargé de mettre en œuvre ces actions, d'informer sur ce qui existe déjà et de poursuivre la sensibilisation des citoyens

⇒ *Le détail et le classement des idées proposées par le panel sont consultables sur le site Web de la Ville d'Arlon : www.arlon.be/ma-commune/action-climat/panel-citoyen*

Soulignons que si la tendance est à penser les changements comportementaux selon une approche individualiste, à de nombreuses reprises, les citoyens ont formulé des **idées d'actions plus collectives et collaboratives**, notamment pour rendre certaines pratiques plus **accessibles à tous** : développer les vélos électriques partagés et des plateformes de covoiturages, mettre en commun des outils, s'échanger des services, partager des savoir faire, des astuces pour réduire sa consommation... Et si imaginer des modes de vie plus collaboratifs, reposant sur un partage des ressources, était la clé pour cheminer joyeusement vers la sobriété énergétique ?

Enfin, cette expérience de délibération citoyenne innovante et inédite à Arlon fut co-construite par l'échevine de l'environnement, le comité de pilotage énergie-climat et l'équipe SEED de l'ULiège, en s'adaptant aux besoins et au contexte spécifique arlonais. Outre la production d'idées d'actions-leviers

pour réduire la consommation énergétique, ce processus délibératif fut riche en **apprentissages** concernant les méthodes pour favoriser la circulation et la co-production de savoirs par la rencontre entre des membres de l'administration communale, des experts et des citoyens. Ces apprentissages méthodologiques viendront enrichir les prochaines expériences participatives, afin d'en faire des démarches toujours plus efficaces et légitimes pour contribuer à une transition écologique inclusive et solidaire.

Références

- Fourniau, J.-M. (2019). La sélection des mini-publics entre tirage au sort, motivation et disponibilité. *Participations, Hors Série(HS)*, 373–400. <https://doi.org/10.3917/parti.hs01.03731>
- Jacquet, V. (2017). Explaining non-participation in deliberative mini-publics. *European Journal of Political Research*, 56(3), 640–659. <https://doi.org/10.1111/1475-6765.12195>
- Sintomer, Y. (2008). Du savoir d'usage au métier de citoyen? *Raisons politiques*, 31(3), 115-133. <https://doi.org/10.3917/rai.031.0115>